

Eau Potable : RADEEMA se mobilise contre le stress hydrique



Assurer la sécurité de
l'approvisionnement en eau potable
de la ville de Marrakech /page 4

Eau Potable : RADEEMA
se mobilise contre le stress
hydrique / page 6

J'ai une fuite d'eau, que dois-
je faire ? / page 10

SOMMAIRE

- 03** **Le canal d'adduction d'eau potable du barrage Al Massira sera réutilisé à Marrakech**
Assurer la sécurité de l'approvisionnement en eau potable de la ville de Marrakech.

- 04** **DOSSIER**
Eau Potable ; RADEEMA se mobilise contre le stress Hydrique

- 06** **Stress Hydrique : Marrakech, un modèle d'approche concerté**

- 08** Les 8 gestes pour réduire votre consommation d'eau au quotidien

- 09** J'ai une fuite d'eau, que dois-je faire ?

- 10** **ZOOM**
Irrigation des espaces verts et des golfs
Marrakech mise sur la réutilisation des eaux usées

Assurer la sécurité de l'approvisionnement en eau potable de la ville de Marrakech.

Le canal d'adduction d'eau potable du barrage Al Massira sera réutilisé à Marrakech



Le canal d'adduction d'eau potable lié au barrage Al Massira, est exploité pour assurer la sécurité de l'approvisionnement en eau potable de la ville de Marrakech.

Le comité de veille technique et de suivi de la situation hydrique à Marrakech, a annoncé son projet de réutilisation du canal d'adduction d'eau potable à partir du barrage Al Massira pour sécuriser l'approvisionnement de la ville de Marrakech en eau potable et renforcer les ressources mobilisées à son profit.

Dans une première phase, les quartiers Nord-ouest de la ville avant d'être généralisée progressivement sur les autres zones de Marrakech.

Les habitants des zones concernées ont été avisés de la date précise du début de l'opération de pompage des eaux transférées à partir du barrage Al Massira.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des mesures inscrites dans le plan d'urgence pour palier la baisse des retenues des barrages de la région, à cause de la vague de sécheresse qui frappe le pays, et Marrakech de manière récurrente.

Il y a aujourd'hui une forte demande sur cette denrée vitale en raison de la vague de canicule qui s'abat sur le Maroc durant cette période.

Le comité appelle les citoyens à adhérer à la mise en œuvre effective des bonnes pratiques de consommation d'eau, sa rationalisation et son utilisation responsable et rationnelle.

DOSSIER

Eau Potable :

**RADEEMA se mobilise contre
le stress hydrique**



Eau Potable

RADEEMA se mobilise contre le stress hydrique

- Un taux de rendement du réseau d'eau potable de 77,45%
- La Régie modernise ses installations et ses outils pour rationaliser les ressources et lutter contre les fuites d'eau.
- Un 3ème complexe hydraulique de 30.000 M3 qui porte la capacité de stockage à 165.000 M3 à Marrakech

La Radeema (Régie autonome de distribution d'eau et d'électricité de Marrakech) poursuit son engagement pour améliorer la performance de ses réseaux et lutter contre la rareté de la ressource hydrique.

C'est ainsi que, depuis 2013, RADEEMA a réalisé plusieurs projets et actions qui ont permis aujourd'hui l'atteinte d'un taux de rendement du réseau d'eau potable de 77,45%. Chasses aux fuites d'eau, sectorisation, suivi des débits nocturnes, modulation de pression, usage des nouvelles technologies, géo localisation,... sont autant de solutions intelligentes mises en place pour faire évoluer le réseau et améliorer la performance en matière de gestion de la ressource. A ce titre de nombreuses actions transversales ont été déployées par la Régie pour la réparation de fuites, la gestion et l'optimisation du patrimoine ainsi que la lutte contre les pertes apparentes (vols d'eau, sous-comptages). C'est ainsi que près de 10.426 fuites d'eau ont été détectées et réparées par les services de la Régie en 2020.

Toujours dans le cadre du maintien de sa stratégie en matière de préservation de la ressource hydrique, RADEEMA entreprend également des investissements importants pour le renforcement et l'extension du réseau d'eau potable dont notamment le projet de conduite sud avec une enveloppe de 100 millions de DH, ainsi que la réalisation des travaux de renouvellement du réseau pour près de 75 millions de DH. Par ailleurs, la Régie vient de réaliser un 3e complexe hydraulique 30.000 m3 qui va porter la capacité de stockage à 165.500 m3 et va permettre une autonomie de réserve de 18 heures.

En parfaite harmonie avec le plan prioritaire d'eau :

Les efforts de la Régie de Marrakech s'inscrivent en parfaite harmonie avec le plan prioritaire d'approvisionnement en eau potable et d'irrigation 2020-2027 et le Plan National de l'eau qui trace la feuille de route sur 30 ans pour la période 2020-2050.

A travers ses investissements, la RADEEMA a permis de développer des ressources alternatives telles que l'eau réutilisée. Dans cette optique, la Régie a parié sur le traitement et la réutilisation des eaux usées dès 2008 avec une STEP qui permet désormais l'arrosage des golfs, des espaces verts et de la palmeraie de Marrakech et aujourd'hui les 26 jardins et parcs de la ville de Marrakech. La réalisation de cette infrastructure novatrice et du réseau de réutilisation (plus de 80 km de conduites et 05 stations de pompage) permet aujourd'hui la mobilisation de 33 millions de m3 par an et a nécessité un investissement global de près de 1,505 milliard DH, dont 211,5 millions DH, subventionné par l'Etat dans le cadre du Plan National de l'Assainissement (PNA).

Sensibilisation :

La communication de proximité est l'approche suivie par la régie pour renforcer et sensibiliser la population à l'économie de l'eau. Ainsi, plusieurs campagnes ont été menées tout au long de l'année 2019 et seront reprises en 2021, notamment la production et la diffusion de différents supports appropriés, l'optimisation du web via le portail de la Régie et les médias électroniques ainsi que l'organisation des conférences et ateliers de sensibilisation. Ces actions ont concerné essentiellement des journées ludiques au sein des établissements scolaires et universitaires, des visites de projets phares, RADEEMA Ecology Trophy (un prix écologique porté par la Régie en faveur des établissements scolaires), des journées Grands Promoteurs ainsi que des journées portes ouvertes, assurant une meilleure proximité des citoyens.

Stress Hydrique

Marrakech, un modèle d'approche concerté

Le Maroc connaît ces dernières années, et de façon récurrente, des périodes de sécheresse aigue. Cela se traduit, entre autres, par une baisse considérable des retenues des barrages dans certaines régions du Royaume, dont la Région de Marrakech-Safi qui enregistre un déficit des apports de l'ordre de 40%.

Pour faire face à cette situation, le Comité de Vigilance instauré par le Wali de la Région de Marrakech Safi depuis le mois de Novembre 2021, a défini un ensemble d'actions, objet de l'Arrêté Gubernatorial N° 238 du 26 Janvier 2022.

Ce comité se réunit à fréquence régulière sous la Présidence de le Wali pour décider des actions à mener par l'ensemble de ses membres en fonction de l'évolution de la situation hydrique.

Un plan de communication a en parallèle été établi pour accompagner la mise en œuvre des actions issues de cet Arrêté. C'est dans ce contexte que le Comité Technique (bras opérationnel du Comité de Vigilance) a tenu, le 22 Juin 2022, une conférence de presse animée conjointement par la RADEEMA, l'ABHT et l'ONEE Branche Eau afin de présenter l'état d'avancement des actions découlant de l'Arrêté précité, d'alerter sur l'évolution inquiétante de la situation hydrique, mais surtout de lancer un appel pour une mobilisation collective (élus, citoyens, société civile, médias, ...) pour la rationalisation de l'utilisation de l'eau potable.

C'est dans ce contexte que la RADEEMA, l'ABHT et l'ONEE Branche Eau œuvrent ensemble pour gérer au mieux cette période critique afin d'assurer la continuité d'alimentation en eau potable de la ville ocre :





- Des investissements colossaux ont été réalisés pour sécuriser l’alimentation de Marrakech à partir du barrage Al Massira à la fois par l’ONEE et la RADEEMA,

- Une généralisation progressive de l’utilisation des ressources non conventionnelles (eau usée traitée) issue de la STEP pour l’irrigation des espaces verts de Marrakech. Après les golfs et la palmeraie, ce sont aujourd’hui 26 espaces verts et jardins de Marrakech d’une superficie totale de 228 ha, qui font l’objet d’un projet d’irrigation à partir des eaux usées de la STEP. D’un montant de 64,7 MDH, ce projet cofinancé par la Direction Générale des Collectivités Territoriales (DGCT), le Plan National de l’Assainissement Mutualisé (PNAM) et la Commune de Marrakech, est en cours de réalisation pour une mise en service début 2023. Une borne a également été conçue par la RADEEMA pour encourager l’utilisation des eaux usées traitées à la demande. Première cible identifiée : les entreprises de nettoyage, de travaux, etc.

- Des actions de rationalisation de la demande en eau, un programme ambitieux de détection des fuites, des messages de sensibilisation à la préservation de la ressource, sont autant d’actions menées par la RADEEMA pour rationaliser la distribution de l’eau potable,

- Des audits de l’efficacité hydrique des gros consommateurs d’eau potable (administrations, écoles, hôpitaux, hôtels, mosquées...) sont pilotés par l’ABHT et conduits par des bureaux d’études experts en la matière, grâce au financement de la Région de Marrakech Safi. L’objectif recherché à travers cette action édictée par l’arrête gubernatorial est de mettre à disposition de ces établissements (une centaine) un diagnostic précis accompagné d’un plan d’action opérationnel visant la sobriété eau. Ces actions seront par la suite généralisées à l’ensemble des établissements concernés.

En fin, la RADEEMA, l’ABHT et l’ONEE Branche Eau insistent sur la nécessité de pérennisation des actions précitées et de la mobilisation collective pour sécuriser l’alimentation en eau potable de la ville de Marrakech.

Les 8 gestes pour réduire votre consommation d'eau au quotidien

L'eau est un bien précieux qu'il est nécessaire de préserver. Voici 10 gestes qui vous permettront d'économiser l'eau au quotidien et de réduire vos factures d'eau potable.



1- J'évite les fuites

Il est important de vérifier régulièrement l'état de vos robinets. Souvent, il suffit de changer un joint pour réparer la fuite. La chasse d'eau des toilettes qui coule en continue est la principale source de fuite, mais pas de panique ! Il est également très facile de changer le joint qui se trouve sur la partie basse du mécanisme.

2- Je prends des douches plutôt que des bains

Un bain nécessite entre 150 et 200 litres d'eau, une douche sans couper l'eau, environ 60 litres et une douche courte en coupant l'eau pendant que l'on se savonne, environ 20 litres ! Le choix est facile à faire !

3- J'économise l'eau de la douche

La toilette est le 1er poste de consommation d'eau du foyer. Le 1er réflexe est de couper l'eau pendant que vous vous savonnez.

L'eau froide gaspillée en attendant d'obtenir la température requise peut également être récupérée pour arroser les plantes. Enfin, investir dans un pommeau de douche économe peut s'avérer rentable financièrement car il permet à la fois des économies d'eau et d'énergie.

4- J'économise l'eau du robinet

Un robinet ouvert, c'est en moyenne 12 litres par minute !

Pour éviter le gaspillage, coupez l'eau dès que c'est possible (par exemple lorsque vous brossez les dents). Encore mieux : installez un « mousseur » pour diminuer le débit du robinet d'environ 50% sans perdre de confort. Faites le test, ça fonctionne !

5- J'installe une chasse d'eau à double débit

A défaut, il est possible de glisser une bouteille d'eau dans le réservoir. L'équivalent du volume de la bouteille sera donc économisée chaque fois que vous tirez la chasse d'eau.

6- Je récupère les eaux de pluies

L'eau de pluie est utilisable dans toutes les activités pour lesquelles l'eau potable n'est pas nécessaire. La récupération des eaux de pluies permet d'économiser la ressource mais aussi de limiter les risques d'inondation et leurs conséquences néfastes.

7- J'utilise le lave-vaisselle uniquement lorsqu'il est plein.

Pour plusieurs repas, le lave-vaisselle utilise 15 litres d'eau, soit environ deux à trois fois moins que la vaisselle à la main. Si vous n'en avez pas, mettez deux récipients d'eau dans votre évier : un pour laver la vaisselle et un pour la rincer.

8 - Je choisis des plantes moins gourmandes en eau

Toutes les plantes n'ont pas les mêmes besoins en eau. Renseignez-vous sur les besoins hydriques de chacune de vos plantes et effectuez un arrosage en conséquence.

Principaux points de consommation d'eau

- Une chasse d'eau : de 10 à 12 litres
- Une douche : de 60 à 80 litres
- Un bain : de 150 à 200 litres
- Un lave-linge : de 70 à 120 litres
- Un lave-vaisselle : de 25 à 40 litres
- Le lavage de votre automobile : 200 litres environ
- Arrosage de jardin: De 15 à 20 l /m2

J'ai une fuite d'eau, que dois-je faire ?

1. J'ai une fuite d'eau, que dois-je faire ?

S'assurer qu'il s'agit bien d'une fuite et non d'une forte consommation.

- Si la fuite est importante et que le compteur d'eau ne tourne pas, elle est sur le réseau de la RADEEMA : Ne vous inquiétez pas, la RADEEMA se charge de la réparation urgente de la fuite, il suffit d'appeler au 080 2000 123.
- Si la fuite est visible et que le compteur tourne; Adressez-vous au plombier de votre choix le plus vite possible. En attendant sa visite, fermez le robinet après compteur pour isoler votre installation et arrêter ainsi la fuite d'eau.
- Si la fuite est invisible : Avant d'aller vous coucher, fermez tous les robinets de votre installation (et n'utilisez plus d'eau), puis relevez l'index de votre compteur. A votre réveil, contrôlez à nouveau l'index avant

2. J'ai constaté une fuite dans la rue et ma cave et/ou ma boutique risque d'être inondée, que dois-je faire ?

Un personnel qualifié est à votre écoute, n'hésitez donc pas à lui signaler toutes les anomalies constatées sur les réseaux d'eau, d'assainissement et d'électricité.

Soyez très précis sur le lieu de l'incident (rue, n° dans la rue, lotissement, immeuble, quartier, etc.), cela améliorera le délai d'intervention de nos équipes.

Dès l'enregistrement de votre appel, une équipe se déplacera rapidement sur place afin d'étudier la situation (diagnostic) et de prendre les mesures qui s'imposent.



ZOOM

Irrigation des espaces verts et des golfs

Marrakech mise sur la réutilisation des eaux usées

La problématique de la rareté de l'eau est un phénomène récurrent dans la région de Marrakech. Pour y faire face, plusieurs actions sont menées afin d'assurer la continuité d'alimentation en eau potable grâce à la Régie autonome de distribution d'eau et d'électricité de Marrakech (RADEEMA), l'Agence du bassin hydraulique du Tensift (ABHT) et l'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE-Branche Eau). La Régie et l'Office ont notamment réalisé d'importants investissements pour sécuriser l'alimentation de Marrakech à partir du barrage Al Massira.

La ville mise, en outre, sur l'utilisation des ressources non conventionnelles, les eaux usées traitées, issues de la STEP pour l'irrigation des espaces verts de Marrakech.

Après les golfs et la palmeraie, 26 espaces verts et jardins de la ville d'une superficie totale de 228 ha font l'objet d'un projet d'irrigation à partir des eaux usées de la STEP.

Parmi les actions, figure aussi la conception d'une borne par la RADEEMA pour encourager l'utilisation des eaux usées traitées à la demande. Cette action cible premièrement les entreprises de nettoyage, de travaux... Sur le terrain, des actions sont menées pour une meilleure gestion de la ressource (sensibilisation, rationalisation, programme de détection des fuites). Enfin, l'ABHT pilote des audits de l'efficacité hydrique des gros consommateurs d'eau potable (administrations, écoles, hôpitaux, hôtels, mosquées...), un projet financé par la région Marrakech-Safi.



